

PROCES-VERBAL

de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 22 avril 2026

Présents : Mmes PIERRARD Mylène, CAGNOT Sandrine, CATINAT Céline, CLERAN Ghislaine, DELBECQUE Marie-Claire, LEROY Marie, MM BARASINSKI Antoine, CARREZ Thierry, CARU Thierry, DE GODT Olivier, SPETSCHINSKY Michel

Secrétaire de séance : Madame Marie LEROY

Objet : Approbation du procès-verbal du 30 mars 2026

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 30 mars 2026

Objet : Vote du CFU 2025 et du Budget Général 2026: Délibération n° 2026-04-D33 et Délibération n° 2026 04 D39

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le Compte Financier Unique 2025 et le Budget Général 2026.

Dépenses de fonctionnement			
Chapitres	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
011- Charges à caractère général	172.417,00 €	124.373,23 €	172.517,00€
012- Charge de personnel	196.300,00 €	192.427,48 €	201.000,00 €
014- Atténuation de charge (FNGIR)	35.685,00 €	35.685,00 €	35.685,00 €
65- Autres charges gestion courante	80.798,00 €	77.443,25 €	90.812,00 €
66- Charges financières	2.788,00 €	2.787,86 €	2.441,00 €
67- Charges spécifiques	20,00 €	20,00 €	
68- Provisions	384,00 €	333,53 €	
023- Virement section investissement	296.935,00 €		326.945,00 €
042- Dotations aux amortissements	11.565,00 €	11.564,19 €	11.565,00 €
Total dépenses de fonctionnement	796.892,00 €	444.634,54 €	840.965,00 €
Recettes de Fonctionnement			
002- Résultat reporté	305.452,98 €	305.452,98 €	341.145,80 €
013- Atténuation de charges	365,00 €	1.057,52 €	
70- Produits des services	28.968,02 €	28.561,04 €	29.231,20 €
73- Impôts et taxes	113.352,00 €	112.740,00 €	112.740,00 €
731- Fiscalité locale	183.503,00 €	179.005,02 €	179.443,00 €
74- Dotations, subventions...	147.797,00 €	151.517,38 €	153.481,00 €
75- Autres produits gestion courante	17.454,00 €	22.948,67 €	19.007,00 €
78- Reprise sur provisions			5.917,00 €
Total des recettes	796.892,00 €	801.282,61 €	840.965,00 €
Dépenses d'Investissement			
01- Déficit reporté	29.902,16 €	29.902,16 €	15.502,27 €
16- Remboursement Emprunts	18.113,00 €	17.212,45 €	17.256,00 €
20- Immobilisations incorporelles	19.369,00 €	3.594,00 €	18.553,00 €
21- Immobilisations corporelles	339.158,84 €	50.086,86 €	364.381,73 €
27- Autres immobilisations financières	50,00 €		500,00 €
Total des dépenses d'investissement	406.593,00 €	100.795,47 €	416.193,00 €

Recettes d'Investissement			
021- Virement section fonctionnement	296.935,00 €		326.945,00 €
10- Dotations, fonds divers	45.922,00 €	44.783,19 €	23.628,00 €
13- Subventions d'investissement	48.971,00 €	28.945,82 €	54.055,00 €
16- Dépôt et cautionnement reçus	200,00 €		
27- Autres immobilisations financières	3.000,00 €		
040- Opérations d'ordre amortissement	11.565,00 €	11.564,19 €	11.565,00 €
Total des recettes investissement	406.593,00 €	85.293,20 €	416.193,00 €

Résultat de fonctionnement :

Recettes : 801.282,61 €
Dépenses : 444.634,54 € } Excédent de 356.648,07 €

Résultat d'investissement :

Recettes : 85.293,20 €
Dépenses : 100.795,47 € } Déficit de 15.502,27 €

Résultat de l'année 2025 : 356.648,07 – 15.502,27 = Excédent de 341.145,80 €

(Soit à affecter 341.145,50 € en fonctionnement et 15.502,27 € en investissement)

Objet : Vote du CFU 2025 et du Budget Assainissement 2026: Délibération n° 2026 04 D34 et Délibération 2026 04 D40

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le Compte Financier Unique 2025 et le Budget Assainissement 2026.

Dépenses de fonctionnement			
Chapitres	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
011- Charges à caractère général	4.000,00 €	2.866,50 €	7.874,00 €
65- Autres charges gestion courante	581,00 €		500,00 €
68- Provisions	1.500,00 €	1.500,00 €	7.417,00 €
023- Virement section investissement	8.072,00 €		
042- Dotations aux amortissements	12.270,00 €	12.269,40 €	12.397,00 €
Total dépenses de fonctionnement	26.423,00 €	16.635,90 €	28.188,00 €
Recettes de Fonctionnement			
002- Résultat reporté			270,02 €
70- Produits des services	7.081,00 €	5.412,62 €	7.000,98 €
74- Dotations, subventions...	19.342,00 €	14.142,00 €	20.917,00 €
Total des recettes	26.423,00 €	19.554,62 €	28.188,00 €
Dépenses d'Investissement			
20- Immobilisations incorporelles	36.624,00 €	2.356,80 €	30.520,00 €
21- Immobilisations corporelles	6.700,00 €	1.276,00 €	16.144,00 €
Total des dépenses d'investissement	43.324,00 €	3.632,80 €	46.664,00 €
Recettes d'Investissement			
01- Solde d'exécution investissement			13.700,30 €
021 – Virement du fonctionnement	8.072,00 €		
10- Dotations, fonds divers			2.648,70 €

13- Subventions d'investissement	22.982,00 €	5.063,70 €	17.918,00 €
040- Opérations d'ordre amortissement	12.270,00 €	12.269,40 €	12.397,00 €
Total des recettes investissement	43.324,00 €	17.333,10 €	46.664,00 €

Résultat de fonctionnement :

Recettes : 19.554,62 €
Dépenses : 16.635,90 € } Excédent de 2.918,72 €

Résultat d'investissement :

Recettes : 17.333,10 €
Dépenses : 3.632,80 € } Excédent de 13.700,30 €

Résultat de l'année 2025 : 2.918,72 + 13.700,30 = Excédent de 16.619,02 €

Reste à réaliser :

Dépenses investissement : 34.267,00 €
Recettes investissement : 17.918,00 € } -16.349,00

(Soit 270,02 € à affecter en fonctionnement et 2.648,70 € en investissement)

Objet : Affectation des résultats – Budget Général : Délibération n° 2026 04 D35

Le Conseil Municipal a décidé d'affecter les résultats 2025 comme suit :

- 341.145,80 € au compte 002 en fonctionnement ;
- 15.502,27 € au compte 1068 en investissement.

Objet : Affectation des résultats – Budget Assainissement : Délibération n° 2026 04 D36

Le Conseil Municipal a décidé d'affecter les résultats 2025 comme suit :

- 270,02 € au compte 002 en fonctionnement ;
- 2.648,70 € au compte 1068 en investissement.

Objet : Subvention aux différentes association 2026 : Délibération n° 2026 04 D37 bis

Le Conseil décide d'allouer aux associations pour 2026 :

* Humensia	:	50€
* Mouvement vie libre	:	50€
* Association Locale Aide Rurale Saulzais	:	50€
* Association Anciens Combattants	:	100€
* Club des Aînés	:	100€
* Association Parents d'Elèves	:	100€
* Association Parents d'Elèves	:	200€ (participation fête de Noël de l'école)
* Association Partageux	:	100€
* Amicale Laïque	:	100€
* Association de la Bouchatte	:	100€
* Challenge Football Vallon	:	100€
* MAM Les Bout'Choux	:	100€
* Carrosserie Mesnier	:	100€
* Amicale sapeurs-pompiers de Saulzais	:	100€
* Comité des Fêtes	:	100€
* La Maison Fleuriel	:	100€
* Lieutenants de Louveterie	:	400€
* Divers	:	50€

TOTAL

2.000€

Objet : Vote des taux des taxes directes locales 2026 : Délibération n° 2026 04 D38

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition communaux pour 2026 :

- Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 12,82 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 32,91 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 31,26 %

Objet : Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs : Délibération n° 2026 04 D41

Le Conseil Municipal a validé la liste des contribuables proposée à la Direction Générale des Finances Publiques dans le cadre du renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs.

Objet : Randonnée de la Journée de la Biodiversité : Délibération n° 2026-04-D42

Dans le cadre de la Journée de la Biodiversité du 13 juin 2026, le Conseil Municipal a validé l'organisation d'une randonnée gourmande portée par la commune et l'association « Suivez la Huppe ».

Les tarifs des parcours ont été fixés comme suit :

- 3,4 km : 2 €
- 8,3 km : 3 €
- 10,4 km : 3 €
- 15 km : 4 €
- 17,5 km : 5 €
- Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.

Questions diverses :

- Problème de signalisation au Pont de la Queugne : Suite au passage en une voie, il s'avère que la signalisation posée n'est pas trop visible pour les usagers. Antoine Barasinski est chargé de contacter l'entreprise COLAS qui a réalisé les travaux. Le CIT sera interpellé pour solutionner le problème.
- La Commission voirie se réunira le 11 mai pour prioriser les routes à réparer
- Feu d'artifice le 11 juillet : au vu du peu de monde qui assiste au tir du feu d'artifice et au coût de celui-ci trop élevé, les conseillers ne donnent pas suite au devis RDN. Mme DELBECQUE est chargée de contacter le Président du Comité des Fêtes pour l'en informer. Le Conseil propose de participer au concert organiser par le Comité des Fêtes.
- Programmation d'une rencontre – Conseillers municipaux et salariés

La secrétaire de séance

Marie LEROY

La Maire

Mylène PIERRARD